



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 15 décembre 2017

Objet : _____ **Commission permanente**

Temps forts de la commission permanente du 15 décembre

La commission permanente du Loiret s'est tenue vendredi 15 décembre à 10 h sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 49 rapports. Mobilisation en faveur des territoires et solidarité étaient au cœur des débats.

Le Département poursuit sa mobilisation en faveur de projets structurants sur le territoire

Dans le cadre du volet 2 (Investissement d'intérêt supra-communal) de la politique *Mobilisation du Département en faveur des territoires*, plus **d'1M d'€** sont alloués à la Communauté de communes Berry Loire Puisaye (rénovation du centre aquatique des Pres gris et travaux routiers sur la voirie communautaire).

Dans le cadre du volet 3 (Investissement d'intérêt communal), **898 745 €** sont consacrés à 201 dossiers d'aides aux communes à faible population. Par exemple, 12 208 € sont attribués à la commune de Villemoutiers pour des aménagements d'accessibilité de la mairie et de la salle polyvalente. La commune de Leouville bénéficie de 10 483 € pour la réhabilitation et la mise aux normes des deux annexes de la salle communale.

Le Département favorise le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

Lors de la session d'octobre 2017, la collectivité a voté la mise en place d'un plan d'actions en faveur de l'emploi. Dans ce cadre, le Loiret signe avec l'État une convention annuelle d'Objectif et de Moyens (CAOM) pour le cofinancement des contrats aidés (CUI-CAE) des bénéficiaires du RSA. Pour 2018, le Loiret s'engage à cofinancer 1 980 mois de contrats à durée déterminée d'insertion en ateliers/chantiers d'insertion pour un montant total de **956 147 €**.

Le Département propose également une prestation d'accompagnement et de placement en emploi des bénéficiaires du RSA. Cette opération fait appel à un prestataire afin de réaliser un diagnostic approfondi des bénéficiaires du RSA relevant d'un accompagnement professionnel (déterminer les étapes de leurs parcours, placer les bénéficiaires et les suivre dans l'emploi).

Plus de 260 000 € en faveur des seniors loirétains

Le Loiret accorde **267 076 €** pour soutenir 14 projets dédiés à la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur des seniors loirétains. Par exemple, 110 000 € sont alloués à Janasense, service connecté de prévention des risques de fragilité de la personne pour une sérénité partagée du couple aidant/aidé. Le Ccas d'Orléans bénéficie de 45 000 € pour son action d'animation de la plateforme d'appui et de coordination territoriale.

suite au verso

Département accompagne l'incubateur de projets *Open Agrifood Initiatives*

Le Loiret accorde **100 000 €** en faveur de deux projets de l'incubateur *Open Agrifood Initiatives*. Cet incubateur donne la possibilité aux acteurs de la chaîne alimentaire de concevoir des projets innovants. Ainsi, 50 000 € sont alloués au projet *Campagnon*, qui a pour objectif de créer une plateforme en ligne destinée à mettre en relation des demandeurs et des pourvoyeurs de services. L'objectif est que cette plateforme devienne la référence du service (alimentation, entretien de la maison, enfants, assistance-dépannage, etc) en milieu rural. La première année, l'outil sera en test sur deux zones en France dont la Communauté de communes des Portes de Sologne. 50 000 € sont également attribués au projet *Visite mon assiette*. Cette application ludique propose au public, sur tout le territoire, des visites instructives et qualitatives de sites de production agroalimentaire.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 26 janvier 2018.

Contact presse :

Mélanie Dos Reis

02 38 25 43 38

melanie.dosreis@loiret.fr